



Trait d'union EXPRESS



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

N° 11

25 juillet 2008

RETOUR À LA CONFORMITÉ EAU POTABLE

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly a procédé dans les derniers jours au nettoyage complet du réservoir d'eau potable municipal ainsi qu'au rinçage complet du réseau d'aqueduc. Le jeudi 24 juillet 2008, nous avons prélevé de nouveaux échantillons dans le réservoir d'eau potable ainsi qu'à différents endroits dans le réseau d'aqueduc municipal.

Vendredi matin, le 25 juillet 2008, nous avons reçu les résultats de ces échantillons et ceux-ci ont démontré aucune concentration aux hydrocarbures et, par le fait même, confirme que l'eau provenant de l'aqueduc municipal est redevenue entièrement potable. Le ministère de l'Environnement du Québec nous a autorisé le retour à la conformité et la levée de l'avis de non consommation.

Par conséquent, nous vous informons que l'eau provenant du réseau d'aqueduc municipal est parfaitement consommable.

Pour le rinçage de vos installations, voici les procédures à suivre :

- 1- laisser couler un robinet d'eau froide à grand débit durant 5 minutes et par la suite, tous les autres robinets d'eau froide durant 30 secondes (pour la rue des Champs et ceux qui sont éloignés de la conduite maîtresse, laisser couler 10 minutes et par la suite, tous les autres robinets d'eau froide durant 30 secondes).
- 2- ne pas utiliser l'eau chaude pour la cuisson d'aliments pendant quelques jours car même à ébullition, les hydrocarbures resteront présents. En utilisant l'eau chaude d'une façon habituelle, le renouvellement de l'eau du réservoir éliminera les traces d'hydrocarbures.

Une fois de plus, nous vous remercions de votre compréhension. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez nous contacter au 886-2441.

Diane Laroche
Directrice générale